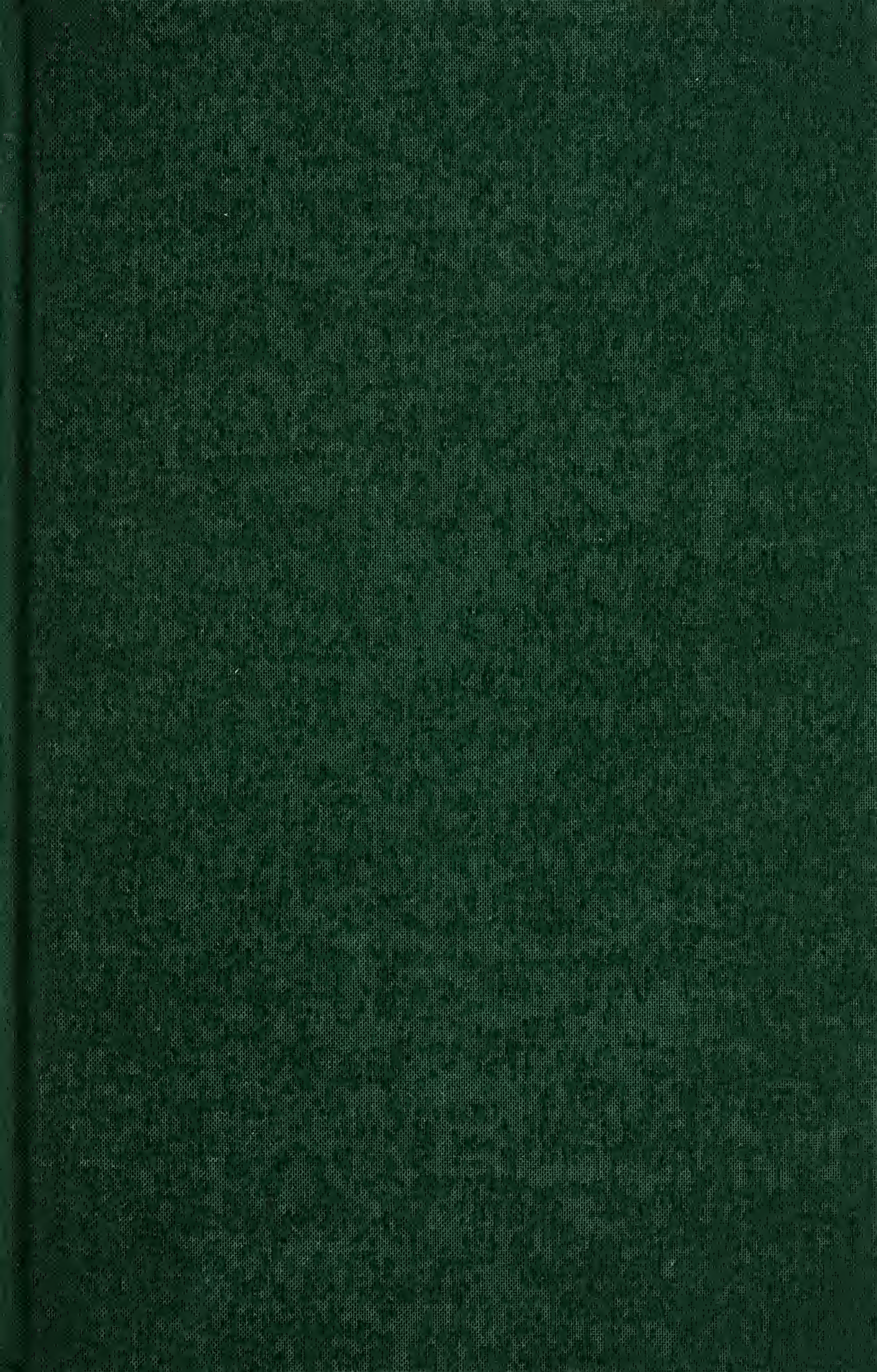


JULES QUICHERAT

SA VIE ET SES TRAVAUX

Extrait du Bulletin du Comité des travaux historiques. — N° 1 de 1883.


Léon Gaucherel

JULES QUICHERAT

SA VIE ET SES TRAVAUX

PAR

ROBERT DE LASTEYRIE



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXXXIII

JULES QUICHERAT.

SA VIE ET SES TRAVAUX.

De tous les coups dont la mort a frappé l'érudition française en 1882, aucun n'a causé une émotion plus vive, n'a laissé un vide plus profond que la fin prématurée de l'homme de science et de bien, dont j'ai le triste devoir de rappeler ici la vie et les travaux.

Parmi les esprits d'élite qui, depuis un demi-siècle, ont consacré leur intelligence à mettre en lumière nos gloires nationales, parmi cette foule de savants dont le patient labeur a peu à peu renouvelé ce que nous savions du passé de la France, nul n'a su conquérir par ses travaux une place plus éminente, nul n'a su mériter par l'élévation de son caractère, par l'intégrité de sa vie, par la profondeur de son esprit, un respect et une autorité plus incontestables, que Jules Quicherat, ce savant de grande race, dont le nom reste associé aux pages les plus émouvantes de notre histoire, aux conquêtes les plus importantes de notre archéologie nationale.

Semblable par son amour du travail et par l'austérité de ses mœurs à ces religieux célèbres, qui vouaient à la science leur existence entière, Quicherat s'est adonné à l'érudition presque au sortir du collège et jusqu'à son dernier jour il n'a eu d'autre occupation, d'autre passion qu'elle.

Jules Quicherat naquit à Paris le 13 octobre 1814. C'était un enfant du peuple; son père, simple ouvrier de la petite ville de Paray-le-Monial, était venu à Paris chercher dans le métier d'ébéniste des ressources pour élever sa nombreuse famille. Jules Quicherat était le plus jeune de ses enfants. Il avait quinze ans de moins que

son frère Louis, le savant latiniste, auquel est échu le triste privilège de lui survivre. Comme lui, il dut à la bienfaisance de M. de Lanneau, qui avait su apprécier les heureuses qualités des deux frères, de pouvoir faire de solides études au collège Sainte-Barbe. Il s'y distingua par de nombreux succès et y puisa une instruction classique, que la plupart de ses contemporains ont pu lui envier, en même temps que les sentiments élevés et libéraux, qui lui attirèrent de bonne heure la sympathie de tous ceux qui le fréquentaient.

Il sentit d'ailleurs toujours mieux que personne l'heureuse influence que les excellentes leçons de Sainte-Barbe avaient eue sur le développement de ses facultés naturelles. Il en conçut pour l'asile de sa jeunesse une affection toute filiale, et malgré les brillants succès par lesquels il répondit aux espérances de ses maîtres, malgré le témoignage public de reconnaissance qu'il rendit à son ancien collège en en retraçant l'histoire, il ne se considéra jamais comme quitte envers lui. Il tint à honneur d'en rester sa vie entière un des amis les plus fidèles, il en devint un des conseillers les plus dévoués et les plus écoutés.

Au sortir du collège, Quicherat hésita quelque temps à trouver sa voie. Un moment il pensa aux langues orientales, et pendant plusieurs années il suivit assidûment les cours de Caussin de Perceval au Collège de France. D'autre part, il était sollicité par un goût très vif pour l'étude des arts. De bonne heure il avait montré les plus heureuses aptitudes pour le dessin; sur les bancs du collège, il couvrait ses cahiers de nombreux croquis, qui témoignaient d'un si véritable sentiment artistique, que ses amis ne dédaignaient pas de les recueillir. Nul doute que, s'il avait pu s'abandonner à ses penchants, au lieu d'un érudit de premier ordre, Quicherat ne fût devenu un artiste de grand mérite. Mais sa position de fortune était trop modeste pour lui permettre de s'engager dans une carrière aussi incertaine que celle des arts. Il se borna donc à entretenir des relations assez suivies avec quelques-uns des artistes qui fréquentaient l'atelier de Charlet, et s'inspirant de leur manière, tout en gardant son originalité, il sut acquérir une habileté de crayon qui lui fut d'une singulière utilité dans les études auxquelles il se livra plus tard.

Les conseils de son frère, plus encore peut-être l'influence exercée sur son esprit par l'éclatant enseignement de Michelet, décidèrent sa vocation. Il se mit à suivre les cours de l'École des Chartes en 1834;

en fut nommé élève pensionnaire au mois de janvier 1835 et en sortit deux ans après avec le diplôme d'archiviste paléographe.

Depuis cette époque jusqu'à sa mort il n'a cessé de consacrer tous ses instants à l'érudition.

En sortant de l'École des Chartes, il fut chargé de travailler sous la direction de Champollion-Figeac au dépouillement des collections de la Bibliothèque royale. Tout en accomplissant avec zèle le travail dont il était chargé, il se mit à noter tous les documents curieux ou inédits qui lui passaient sous les yeux, et recueillit ainsi bon nombre de textes, qu'il publia quelques années plus tard dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes.* Il aidait en même temps Champollion-Figeac dans la publication des *Chartes latines sur papyrus*[1], dont les fac-similés avaient été faits par ordre du Ministre pour l'enseignement de l'École des Chartes. C'est à lui en particulier que revint le soin d'établir le texte des chartes de Ravenne, l'un des plus anciens et des plus importants documents paléographiques que nous conservions en France.

Quicherat était en possession de son diplôme d'archiviste depuis deux ans à peine, quand il conçut avec quelques amis l'idée d'une publication qui devait avoir sur l'avenir de l'École des Chartes l'influence la plus féconde.

Cette école était loin de posséder alors la renommée qu'elle a su conquérir depuis. Mal installée, mal dotée, elle était encore peu connue du public, qui restait indifférent à ses travaux et ne s'émouvait guère des vaines réclamations de ses élèves, constamment lésés dans les droits que leur avait attribués les ordonnances royales.

Quicherat et ses amis eurent l'heureuse inspiration de grouper en société tous les anciens élèves de l'École et d'entreprendre la publication d'un recueil spécialement consacré à l'étude du moyen âge. Quicherat avait alors vingt-cinq ans à peine, mais son mérite était déjà assez reconnu de tous ses condisciples, pour qu'on le fît aussitôt entrer dans le comité chargé de publier le nouveau recueil. Grâce à lui, grâce à l'intelligente activité dont il sut animer ses collaborateurs, la *Bibliothèque de l'École des Chartes* se rangea du premier coup parmi les revues scientifiques les plus estimées de notre pays. Pendant plus de dix ans il en fut l'âme, et jamais, on peut le dire, cette revue, qui a fourni depuis et qui fournit encore une si honorable carrière, n'a paru plus digne du suffrage des érudits. Jamais,

[1] *Chartes latines sur papyrus du VIe siècle de l'ère chrétienne, appartenant à la Bibliothèque royale.* Paris, 1837, in-folio.

du reste, il ne cessa d'en être un des collaborateurs les plus actifs, et depuis l'article qu'il publia en tête du premier volume[1] jusqu'aux quelques lignes qu'il a insérées dans le dernier fascicule qu'il ait vu paraître[2], plus de quatre-vingts mémoires ou comptes rendus critiques attestent la part capitale qui lui revient dans le succès du recueil.

Rien n'égale l'intérêt et la variété des travaux insérés par Quicherat dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Dans cette suite d'articles trop nombreux pour que j'en puisse seulement énumérer les titres, il se montre tour à tour philologue émérite, historien exact et ingénieux, archéologue plein d'intuition, critique aussi profond que bienveillant.

Son début dans l'érudition est consacré à un *Fragment inédit d'un versificateur latin ancien sur les figures de rhétorique*[3]. Le commentaire qui précède ce fragment nous révèle déjà toutes les qualités dont l'auteur fera preuve dans tous ses travaux postérieurs : une exposition d'une lucidité merveilleuse, un art dans la discussion, une finesse de critique qu'on ne dépassera jamais, par-dessus tout un talent d'écrivain que peu d'érudits contemporains ont égalé. J'aurai occasion de revenir plus loin sur le style de Quicherat; qu'il me suffise de dire pour le moment que, dès le premier jour, et jusque dans ses moindres travaux, il a su manier notre langue en homme qui la possédait à fond, empruntant à nos vieux auteurs leurs locutions heureuses, réveillant l'attention du lecteur par l'originalité de la phrase ou de la pensée, adoucissant l'austérité du fond par la bonhomie de la forme.

D'autres fragments publiés dans les volumes suivants de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* vinrent montrer quelle moisson abondante Quicherat avait amassée dans son passage à la Bibliothèque royale. Ce sont des sentences morales, une épigramme des bas temps, des pièces de vers chrétiens[4], une idylle du ve siècle plus remarquable par l'idée que par le style[5], une invocation à l'Éternel

[1] *Fragment inédit d'un versificateur latin ancien sur les figures de rhétorique*, dans le tome Ier, p. 51 à 78.

[2] Paroles prononcées aux funérailles de M. Thurot le 20 janvier 1882. *Ibid.*, t. XLIII, p. 129.

[3] *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1839, 1e série, t. I, p. 51-78.

[4] *Ibid.*, 1840, 1re série, t. II, p. 115-147.

[5] *Ibid.*, 1857-1858, 4e série, t. III, p. 352-369.

traduite du grec par Tiberianus [1], des pensées inédites de Varron [2], une curieuse déclamation en vers latins d'un écolier de la décadence [3], enfin la traduction latine d'un texte inédit du philosophe Priscien [4], traduction qu'il attribue non sans vraisemblance au fameux Scot Érigène.

Ces textes sont pour la plupart d'une valeur si médiocre, que Quicherat pouvait leur appliquer modestement ce qu'Horace disait des livres des pontifes, « que les muses n'ont pas eu besoin de faire le voyage du Latium pour assister à leur enfantement. » Mais ce n'est pas leur mérite intrinsèque qui en fait l'intérêt, ce sont les commentaires lumineux dont l'éditeur les a illustrés.

On peut les citer comme d'incomparables modèles dans lesquels Quicherat a déployé une connaissance approfondie de la langue latine et des mots les moins usités de son vocabulaire, un sens délicat de la versification sous ses formes même les moins connues, un art merveilleux pour restituer les passages les plus corrompus, pour deviner le texte original défiguré par les inepties des copistes. Ce qui étonne plus encore, ce sont les déductions qu'il sait tirer de ces textes si insignifiants en apparence. Il semble au premier abord qu'on ne puisse rien récolter sur une terre si aride. Lui-même l'avoue humblement. « Le champ que j'ai battu, dit-il, n'est pas de ceux où Sénèque dit qu'on voit les lièvres courir après que des chercheurs maladroits n'y ont trouvé que des lézards. » Mais il sait y découvrir ce que tout autre n'apercevrait pas. En veut-on un exemple ? Qu'on relise la notice qu'il a consacrée à cette méchante épigramme qu'un manuscrit attribue à Virgile, et qui paraît si indigne du grand poète, qu'aucun éditeur n'a daigné la recueillir. Quicherat la tire de l'oubli où on l'a volontairement laissée, il l'étudie, la discute et démontre avec évidence qu'elle n'est pas du poète de Mantoue, mais d'un autre Virgilius Maro, dont personne ne soupçonnait l'existence. Puis groupant avec art des traits épars dans les auteurs les plus divers, interprétant avec une finesse surprenante des textes incompris jusque-là, il restitue d'une façon lumineuse cette obscure figure d'une des plus obscures époques de l'histoire littéraire [5].

[1] *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1842-1843, 1re série, t. IV, p. 267-272.

[2] *Ibid.*, 1849-1850, 3e série, t. I, p. 3-13.

[3] *Ibid.*, 1849-1850, 3e série, t. I, p. 201-215.

[4] *Ibid.*, 1853-1854, 3e série, t. IV, p. 248-263.

[5] *Ibid.*, 1840, 1re série, t. II, p. 130-143.

Mais ce n'était là pour Quicherat que des passe-temps par lesquels il se reposait de travaux plus importants. Ils nous montrent qu'il eût pu se faire un grand nom dans la philologie classique, si l'étude de notre histoire et de nos antiquités nationales n'avait ouvert à son activité un champ autrement vaste.

A l'époque où Quicherat et ses amis fondaient la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, Michelet, dont j'ai déjà signalé l'influence sur notre confrère, venait de publier les tomes IV et V de son histoire de France, dans lesquels il a raconté avec cette magie de langage et cette profondeur de vues plus remarquables ici que dans aucun de ses autres ouvrages, les événements du règne de Charles VII. Quicherat fut profondément impressionné par l'intérêt du livre et de l'époque dont il traitait. Nous en pouvons juger par ce qu'il en a dit lui même dans un compte rendu qu'il lui a consacré [1].

Son âme généreuse fut émue du poignant récit de ces luttes opiniâtres qui remplirent le xve siècle, et dans lesquelles se constitua la nationalité française; son cœur de patriote s'éprit surtout de cette noble figure de Jeanne d'Arc, qui lui apparut comme l'image même de la patrie. Il voulut la connaître et la faire connaître à fond, et conçut l'idée de publier ses deux procès de condamnation et de réhabilitation. La Société de l'histoire de France à laquelle il soumit ce projet en 1840, l'accueillit avec empressement [2]. Quicherat se mit aussitôt à l'œuvre avec une activité telle que, dès l'année suivante, il pouvait donner au public un premier volume contenant le procès de condamnation [3]. Les tomes II et III contenant le procès de réhabilitation parurent en 1844 et 1845; il y joignit deux autres volumes, publiés en 1847 et 1849, dans lesquels il réunit tous

[1] *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1re série, t. III, p. 102-107.

[2] *Rapport à MM. les membres du Conseil de la Société de l'histoire de France, sur la publication des deux procès de Jeanne d'Arc*, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1840, p. 57-65.

[3] Un intervalle de quatre ans sépare la publication du premier et du deuxième volume des procès de Jeanne d'Arc. Il fut en partie occupé par trois missions qui furent données à Quicherat en 1841 et 1842 à l'effet d'inventorier les manuscrits d'Arras, d'Amiens, de Charleville et de Metz. Quicherat rédigea à la suite de ces missions d'importants catalogues, qui, par un fâcheux concours de circonstances, sont restés oubliés pendant de longues années. Ils ont été publiés en 1872 et en 1879 dans les tomes IV et V du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements*

les témoignages des contemporains, tous les actes originaux, tous les passages de chroniques, que neuf ans de recherches constantes avaient pu lui faire découvrir [1].

Dans les sommaires et les innombrables notes épars dans ces cinq volumes, il avait analysé par le menu tous les détails intéressants à relever. Il ne se borna pas là, il voulut faire la synthèse de tous les renseignements qu'il avait recueillis, et résumer sous une forme claire et substantielle tout ce que la critique la plus rigoureuse pouvait tirer de ces documents, c'est là le but qu'il s'est proposé en publiant ses *Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc* [2], l'œuvre la plus profonde, la plus parfaite peut-être, qui soit sortie de sa plume.

Dans ces quelques pages Quicherat s'est surpassé lui-même, c'est-à-dire qu'il a surpassé tous les historiens de Jeanne d'Arc. Aucun autre n'a su exprimer en termes plus sobres et plus convaincants les caractères de cette grande image, aucun n'a peint avec plus de force ce qu'était la France d'alors, vaincue, mais non soumise; les provinces conquises, peu affectionnées pour les Anglais, dont le petit nombre n'aurait jamais suffi à les contenir sans l'appui des Bourguignons; le parti royal démoralisé par la défaite de Verneuil; les troupes françaises découragées, mais nombreuses encore, et puissamment aidées par une foule de partisans prêts à rentrer en ligne. Nul, pas même Michelet, n'a mieux fait comprendre «l'intelligence, la pureté, le désintéressement de la Pucelle», nul n'a mieux fait ressortir son grand caractère, n'a mieux dépeint les difficultés qu'elle rencontra à la cour, auprès de ceux mêmes qui auraient dû être ses premiers auxiliaires, nul n'a plus contribué à faire aimer «cette sainte du moyen âge, que le moyen âge a rejetée et qui doit devenir la sainte des temps modernes», cette noble fille qui «a confessé par sa mort bien des sentiments, pour lesquels il convient qu'il y ait encore des martyrs».

Il semble que les *Aperçus nouveaux* aient été le dernier mot à dire sur l'héroïne d'Orléans. Pourtant Quicherat resta sa vie entière

[1] *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle,* publiés pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, suivis de tous les documents qu'on a pu recueillir, et accompagnés de notes et d'éclaircissements. Paris, Renouard, 1841-1849, 5 vol. in-8° de 506, 472, 473, 540, 575 pages.

[2] *Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc,* pour servir d'introduction aux procès. Paris, Renouard, 1850, 1 vol. in-8° de 167 pages.

à l'affût des textes et des monuments figurés, qui pouvaient ajouter une pierre nouvelle au bel édifice qu'il avait si patiemment élevé à la gloire de la Pucelle. C'est qu'il était de ces travailleurs infatigables qui ne considèrent jamais leur œuvre comme terminée. Loin d'abandonner les sujets qu'il avait une fois traités, il continuait toujours à s'en occuper, amassant sans relâche de nouveaux documents, cherchant sans cesse d'autres preuves à l'appui des faits qu'il avait pu avancer, n'épargnant aucun soin pour parvenir à serrer de plus près la vérité. Rien ne montre mieux ce côté de son caractère que l'ensemble de ses travaux sur Jeanne d'Arc. Son édition du procès fut un de ses premiers travaux d'érudition. Le dernier qui soit sorti de sa plume est encore consacré à la Pucelle[1]. Quarante-deux ans d'intervalle entre ces deux publications témoignent et de la persévérance de ce grand travailleur et de la séduction qu'exerçait sur son noble esprit l'héroïque figure de la Pucelle.

Dans tous les travaux que j'ai énumérés jusqu'ici, on n'a vu en Quicherat que l'érudit. Ce serait le mal connaître que de croire qu'il se contenta de ce rôle. Pour lui, l'érudition n'était pas un but, ce n'était qu'un moyen, le véritable but qu'il s'est toujours proposé, c'est la connaissance et la diffusion de la vérité. Aussi n'a-t-il jamais craint de s'attribuer un rôle auquel répugnent trop souvent les savants de sa trempe, celui de vulgarisateur. Nous verrons plus loin avec quel merveilleux talent il s'en est acquitté dans certains de ses livres; un de ses écrits sur Jeanne d'Arc me fournit dès maintenant l'occasion de le signaler, je veux parler de cette petite *Histoire du siège d'Orléans*, imprimée dans la *Bibliothèque des chemins de fer*[2], et qui, malgré sa brièveté, peut être citée comme un modèle de narration historique.

Les immenses recherches que Quicherat avait dû faire pour réunir et commenter les documents contenus dans les cinq volumes des procès de Jeanne d'Arc, l'avaient entraîné peu à peu à porter ses investigations sur toute l'histoire du xve siècle. Déjà en 1839,

[1] *Supplément aux témoignages contemporains de Jeanne d'Arc*, publié dans la *Revue historique* de 1882, t. XIX, p. 60-83. — C'est la réimpression avec des développements nouveaux d'un texte publié en 1866 par Quicherat dans la *Revue de Normandie*, t. VI, p. 395-402.

[2] Paris, Hachette, 1854, 1 vol. in-12 de 64 pages.

il avait pu montrer dans un simple article de journal qu'il était bien préparé à aborder l'étude de cette époque [1].

L'année suivante, il publia dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* un remarquable mémoire sur Jean Castel, l'abbé de Saint-Maur [2], dont Louis XI avait fait son chroniqueur et sur le compte duquel tous les érudits, à commencer par l'abbé Lebeuf, s'étaient complètement mépris. Quicherat produit des pièces qui tranchent sans réplique toutes les questions douteuses. Il établit qu'il y eut au xve siècle deux littérateurs du nom de Jean Castel, que le chroniqueur de Louis XI n'était pas, comme on le croyait, le fils de Christine de Pisan mais d'une certaine Jeanne Coton. Il établit l'époque de sa mort et détermine ainsi la part qui peut lui revenir dans la chronique qui lui est attribuée; il passe au crible tout son travail, le dépossède ici, là lui restitue des œuvres nouvelles, et groupe enfin toute une série de faits, qui fixent les traits essentiels de la biographie de ce personnage à peu près inconnu la veille. Voilà plus de quarante ans que le travail de Quicherat a paru et les conclusions qu'il a posées n'ont rien perdu de leur solidité. C'est qu'il excellait à ces travaux de critique; son esprit méthodique et judicieux savait démêler avec une sûreté de coup d'œil incomparable, les impossibilités, les contradictions, les erreurs où tant d'autres historiens s'étaient perdus.

Un autre ouvrage qu'il publia quelques années après nous montre mieux encore cette étonnante perspicacité, qui lui faisait découvrir le véritable auteur d'écrits sur la paternité desquels tous ses devanciers s'étaient trompés, son habileté à reconstituer toute la biographie d'un personnage à l'aide de mentions insignifiantes, dispersées dans mille lieux divers.

Cette fois il s'agit d'un des textes historiques les plus importants du xve siècle. Depuis longtemps, tous les érudits mettaient sous le nom d'un certain Amelgard une histoire de Charles VII et de Louis XI, dont Camuzat, Du Chesne, Du Puy, Martène et autres avaient publié de nombreux fragments. Un historien du xvie siècle, Jacques Meyer, avait bien, il est vrai, reconnu après de longs tâtonnements le véritable nom de l'auteur, mais sa découverte avait passé

[1] *Encore Quentin Durward*. Feuilleton du *Journal général de France* du 22 décembre 1839.

[2] *Recherches sur le chroniqueur Jean Castel* dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, 1840, 1re série, t. II, p. 461-477.

inaperçue, et ce fut une véritable révélation quand Quicherat vint, en 1841, démontrer dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* qu'Amelgard ne pouvait avoir écrit la chronique qu'on lui attribuait, et que le véritable auteur de cet important document était un des personnages les plus considérables du xve siècle, l'évêque de Lisieux, Thomas Bazin [1].

Après avoir établi cette thèse nouvelle sur des arguments irréfutables, Quicherat reconstitue la biographie du chroniqueur à l'aide d'une foule de textes et de menus détails qu'il a eu la patience de rechercher et l'art de découvrir. Rien de plus intéressant que cette partie de son travail, c'est un véritable roman que cette vie de Bazin. Quicherat a pu suivre son héros dès l'enfance alors qu'il fuyait Caudebec, sa ville natale, devant les incursions des bandes anglaises et françaises, qui battaient le pays. Plus tard, il nous le montre étudiant aux universités de Paris et de Louvain, allant prendre ses grades à Pavie, assistant au concile de Florence, professeur de droit canon à Caen, chanoine à Bayeux et enfin évêque de Lisieux. Il nous le peint tour à tour fidèle serviteur des Anglais, puis passant au roi de France, lorsque la cause anglaise fut perdue, devenant un des conseillers écoutés de Charles VII, un des docteurs qui préparèrent la réhabilitation de Jeanne d'Arc. Tout à coup au moment où sa fortune était à son comble, la mort de Charles VII amène pour Bazin un revirement fatal. La haine de Louis XI succède à la faveur dont il avait joui sous son père. Entraîné dans les intrigues de la ligue du Bien public, compromis dans les projets des ennemis du roi en Normandie, Bazin est contraint d'aller réclamer un appui à Bruxelles auprès du duc de Bourgogne, puis de chercher à Louvain un refuge contre les rancunes du roi de France. La suite de l'histoire du malheureux évêque de Lisieux n'est plus dès lors qu'une longue persécution. Se fiant après bien des hésitations aux avances de Louis XI, il s'aventure à regagner son diocèse, il n'est pas à moitié chemin, qu'on le mande à la cour, c'est pour l'envoyer bientôt en exil dans le fond du Roussillon. Bazin s'en échappe après quelques mois et son biographe le suit dans tous les détails d'une longue odyssée à Genève, à Bâle, en Flandre, à Trèves, à Rome, où il espère enfin apaiser son terrible ennemi en renonçant à l'évêché de Lisieux. Quicherat nous le montre alors entreprenant

[1] *Thomas Bazin, sa vie et ses écrits*, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, 1re série, t. III, p. 313-376.

à l'âge de soixante ans ces grands travaux historiques, auxquels il consacra les dernières années d'une vie plus d'une fois encore troublée par l'exil.

Une étude aussi approfondie désignait son auteur comme l'éditeur obligé des écrits de Bazin dont il avait si habilement fait ressortir l'intérêt. La Société de l'histoire de France tint à honneur d'en entreprendre la publication, et c'est à Quicherat qu'elle confia, vers 1855, cette tâche importante [1].

Nul ne pouvait l'accomplir comme lui, car depuis quatorze ans qu'il avait publié le résultat de ses études sur Thomas Bazin, il n'avait cessé de poursuivre ses recherches sur le xve siècle, qu'il était arrivé à connaître mieux que personne. Plusieurs importants mémoires publiés dans l'intervalle sont là pour en témoigner. Ce sont d'abord de précieux documents sur la guerre du Bien public qu'il inséra, en 1843, dans le deuxième volume des *Mélanges historiques* [2], publiés sous la direction de Champollion, puis des *Fragments inédits de Georges Chastellain* [3], ce fécond chroniqueur dont Buchon avait déjà publié d'importants extraits, mais de telle façon que Quicherat pouvait comparer son édition «à une statue à laquelle il manquerait les épaules, la poitrine, les cuisses et les pieds».

Enfin un curieux mémoire sur *Henri Baude, poète ignoré du temps de Louis XI et de Charles VIII* [4], qui fut assez bien accueilli des amis de notre vieille littérature pour que l'éditeur Aubry ait prié l'auteur d'en donner une nouvelle édition plus développée dans le *Trésor des pièces rares et inédites.* Quicherat en tira un élégant petit volume qui eut un grand succès et qui est devenu fort rare [5].

Comme d'habitude, c'est la *Bibliothèque de l'École des Chartes* qui

[1] *Thomas Bazin, évêque de Lisieux, histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI.* Paris, Renouard, 1855-1859, 4 vol. in-8° de CLXIV-336, 436, 399 et 507 pages.

[2] *Lettres, mémoires, instructions et autres documents relatifs à la guerre du Bien public en l'année 1465,* dans le tome II, p. 194-470, des *Mélanges historiques* publiés par Champollion-Figeac et qui font partie de la *Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France.*

[3] *Bibl. de l'École des Chartes,* 1842, 1re série, t. IV, p. 62-78.

[4] *Ibid.*, 2e série, t. V, p. 93-133.

[5] Il l'a intitulé : *Les vers de maître Henri Baude.* Paris, Aubry, 1856, in-12 de 128 pages.

eut la primeur de presque tous ces mémoires. Au milieu de ses grands travaux, en effet, Quicherat n'oubliait pas la revue dont il était un des principaux fondateurs. Il trouvait encore le temps de lui donner chaque année d'importants articles, dont on me permettra de rappeler encore quelques-uns.

Les innombrables documents qui lui avaient passé sous les yeux lui avaient fait rencontrer à plus d'une reprise le nom d'un capitaine, qui paraît avoir joué un rôle considérable au xve siècle et dont pourtant les faits et gestes étaient presque aussi ignorés que le nom même. Il s'appelait Rodrigue de Villandrando et n'était guère connu des historiens que par un court article d'une dizaine de lignes que lui avait consacré Moreri. C'en était assez pour piquer la curiosité de Quicherat. Aussi, tout en préparant son grand travail sur les procès de Jeanne d'Arc, eut-il bientôt réuni assez de matériaux pour pouvoir reconstituer la vie de ce personnage et en faire le sujet d'un mémoire, qu'il donna à la *Bibliothèque de l'École des Chartes* en 1845 [1].

Mais ce n'était là qu'un essai, qu'une pierre d'attente pour un monument plus considérable. Patiemment, il continua ses recherches. Profitant de ses voyages, de ses lectures, de ses relations avec une foule de savants, qu'il s'était attachés par son caractère et par son talent, il continua trente ans durant à recueillir des documents sur Villandrando, si bien qu'un jour, du mémoire primitif, il a su tirer un beau volume de 350 pages [2], nourri de faits nouveaux, bourré de documents curieux, qui sont à la fois le fruit de sa persévérance et un témoignage de l'affectueux empressement que mettaient à le servir ses nombreux correspondants, la plupart ses anciens élèves, devenus ses amis dévoués.

C'est encore la *Bibliothèque de l'École des Chartes* qui profita d'une autre découverte, non moins neuve, de cet infatigable chercheur. Parmi les documents historiques du xve siècle s'en trouvait un dont tous les historiens depuis Varillas s'étaient servis, sans jamais prendre la peine d'en élucider l'origine. On le connaissait sous le nom de *Cabinet de Louis XI*, et l'on regardait comme perdu le manuscrit d'après lequel Tristan l'Hermite l'avait mis au jour. Quicherat reconnut que ce manuscrit n'était pas perdu, mais sim-

[1] *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 2e série, t. I, p. 119-168 et 198-238.

[2] *Rodrigue de Villandrando, l'un des combattants pour l'indépendance française au xve siècle.* Paris, Hachette, 1879, 1 vol. in-8° de v-356 pages.

plement oublié, et qu'il se cachait sous une autre titre, à Paris même, dans le riche dépôt de la Bibliothèque royale. Il se mit alors à l'étudier et s'aperçut que ce document, que tout le monde avait accepté comme un original, n'était en réalité que l'œuvre « d'un plagiaire de mauvaise foi »; que le manuscrit dont s'était servi l'auteur du *Cabinet du Louis XI*, n'était qu'un exemplaire interpolé de la *Chronique scandaleuse*, fabriqué à la fin du xv[e] siècle pour la glorification d'Antoine de Chabannes, comte de Dammartin. Restait à trouver l'auteur de cette chronique interpolée, et c'est là qu'une fois encore on voit éclater l'étonnante sagacité de notre confrère. Mettant en relief les trop rares particularités que le manuscrit lui fournit, les groupant, les discutant avec autant d'art que d'érudition, il arrive à prouver qu'il n'existait à la fin du xv[e] siècle qu'un seul homme auquel l'ensemble de ces particularités puisse convenir, c'est un secrétaire du roi Louis XI, nommé Jean Le Clerc. Ce personnage est inconnu, l'histoire est restée muette sur son compte; mais Quicherat sait la faire parler, il sait extraire des pièces les plus brèves, d'une simple quittance par exemple, les renseignements les plus circonstanciés. Ce qu'il a si bien fait pour Bazin, pour Rodrigue de Villandrando, il le fait encore pour Jean Le Clerc, et dans quelques pages appuyées des preuves les plus authentiques, il ressuscite ce personnage oublié depuis plus de trois siècles. Le mémoire se termine par des extraits qui nous donnent tout ce qui mérite d'être relevé dans les interpolations signalées par Quicherat[1].

Pour en finir avec les grandes œuvres historiques de Jules Quicherat, il me reste à parler d'un ouvrage auquel j'ai déjà fait allusion plus haut et qui montre une face nouvelle de son talent.

J'ai rappelé en commençant comment Quicherat avait été accueilli à Sainte-Barbe par M. de Lanneau; j'ai dit la reconnaissance qu'il conserva toute sa vie pour ce maître illustre, l'affection qu'il garda à l'établissement qui avait abrité ses jeunes années. A peine eut-il terminé les travaux qu'il avait entrepris pour la Société de l'histoire de France, qu'il songea à acquitter la dette qu'il avait contractée avec Sainte-Barbe, en faisant l'histoire de cette illustre maison[2].

Quelques-uns des rares amis auxquels Quicherat s'ouvrit de ce

[1] *Un manuscrit interpolé de la Chronique scandaleuse.* (*Bibl. de l'École des Chartes*, 4[e] série, t. I, p. 231-279, 412-442 et t. II, p. 242-267, 556-573.)

[2] *Histoire de Sainte-Barbe.* Paris, Hachette, 3 vol. in-8° de 382, 415, 428 pages et 5 plans.

projet ne le virent pas sans regret s'embarquer dans une entreprise qui paraissait devoir lui imposer un long travail sans qu'il dût en retirer grand honneur. L'histoire d'un collège, même quand il s'appelle Sainte-Barbe, leur paraissait une tâche inférieure pour cet esprit d'élite. A coup sûr, ils ne se doutaient pas du parti que notre confrère saurait tirer de son sujet, ils ne pouvaient prévoir que, sous un titre modeste, ce livre cacherait un des ouvrages les plus intéressants que nous ayons sur l'histoire de l'enseignement, un des livres qui nous font le mieux connaître et la vie des écoliers du moyen âge, et la façon dont l'instruction leur était départie, et les transformations diverses par lesquelles a passé l'art de la pédagogie.

Si le fond en est excellent, la forme en est attrayante. Quicherat a su en rendre la lecture facile pour tous par le charme et la bonhomie de son style. Son tableau d'un collège vers l'an 1500 [1], le récit qu'il a fait du passage à Sainte-Barbe d'Ignace de Loyola, le fameux fondateur des Jésuites [2], la plaisante histoire de la barbaromachie, cet épisode tragi-comique des luttes de Sainte-Barbe avec son puissant voisin, le collège de Montaigu, l'exposé si impartial des tribulations éprouvées par les barbistes pendant les mauvais jours de la Restauration sont des morceaux achevés, dans lesquels on ne saurait trop admirer l'exactitude des informations, l'originalité du style et l'élévation des sentiments.

Mais c'est assez insister sur les œuvres historiques de Quicherat. Si l'histoire a fait l'objet de ses études pendant sa vie entière, l'archéologie a pris une place plus grande encore dans ses travaux, et c'est comme archéologue plus encore que comme historien, qu'il s'est élevé au premier rang parmi les savants contemporains.

À l'époque où Quicherat sortait de l'École des Chartes, la science de nos antiquités nationales était encore dans l'enfance. Nos vieux monuments étaient pour la plupart abandonnés et inconnus. Quelques rares amateurs comme Du Sommerard, quelques hommes zélés, formés à l'école de M. de Caumont, commençaient à peine à appeler l'attention du public sur tous ces débris matériels du passé, dont on contestait encore la valeur artistique, dont on ne comprenait guère l'intérêt historique.

[1] Chap. IX et X du 1[er] volume.
[2] *Ibid.*, chap. XX.

Quicherat avait à peine quitté les bancs de l'École des Chartes que son esprit pénétrant était frappé de l'important secours que l'étude des monuments peut apporter à l'histoire. Il comprit que cette étude ne pouvait se faire dans les livres, qu'elle devait se faire devant les monuments eux-mêmes.

Il commença dès lors à consacrer tous ses moments de liberté à parcourir la France, à visiter nos églises et nos musées. Il notait soigneusement les observations de tout genre que la vue des monuments pouvait lui suggérer, accumulant ainsi dans de nombreux carnets, que sa famille a libéralement abandonnés à l'École des Chartes, de précieux renseignements, rendus plus précieux encore par une foule de croquis, dans lesquels il savait allier l'habileté de l'artiste à l'exactitude du savant.

Quicherat continua ainsi pendant plusieurs années à étudier l'archéologie, sans se presser de faire jouir le public du fruit de ses études, entassant patiemment une foule de matériaux, acquérant une expérience, un coup d'œil, qu'ont pu lui envier les premiers archéologues de notre époque.

Il y avait près de dix ans qu'il poursuivait ainsi l'étude de nos antiquités nationales, et le public n'avait encore pu juger de sa compétence dans cette science nouvelle que par quelques comptes rendus publiés de temps en temps dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* [1].

Il est vrai que plusieurs de ces comptes rendus sont de véritables articles de fond, et par leur étendue, et surtout par les idées originales, par la doctrine substantielle et neuve, qui en font des morceaux inoubliables. Qu'on relise, par exemple, l'article qu'il consacrait en 1843 à l'édition des œuvres du moine Théophile, publiée par M. de l'Escalopier [2]. On y trouve plus qu'une simple critique des principales imperfections du livre. Car après avoir posé avec un bon sens parfait les règles qui doivent présider à l'interprétation des œuvres de cette espèce, Quicherat joint l'exemple au précepte, et refaisant l'œuvre de M. de l'Escalopier, il prend un chapitre entier de Théophile, il le traduit à son tour, émerveillant son lecteur par l'art

[1] Le premier de ces articles est, croyons-nous, un compte rendu de quelques lignes qu'il consacra en 1840 au travail de Bolton-Corney sur la Tapisserie de Bayeux (*Bibl. de l'École des Chartes*, 1re série, t. II, 1840, p. 91). Le second est le compte rendu du livre de M. de l'Escalopier dont nous allons parler.

[2] *Bibl. de l'École des Chartes*, 1re série, t. V, p. 176-187.

qu'il sait mettre à interpréter cette langue si confuse du moyen âge, par la lumière qu'il sait apporter dans des textes aussi obscurs, par la science qu'il possède des procédés techniques et de tous les mots qui servent à exprimer en latin ou en français les détails de ces procédés. Cet article est le second que Quicherat ait écrit sur un sujet d'archéologie, c'est déjà l'œuvre d'un maître, et quiconque voudra reprendre l'interprétation du texte de Théophile devra en méditer jusqu'à la dernière ligne.

Il n'est donc pas étonnant que la valeur de notre collègue comme archéologue se soit affirmée dans l'esprit de tous ceux qui le connaissaient, avant même que les grands travaux historiques qui l'absorbaient lui eussent laissé le temps de justifier sa réputation par ses écrits. Cette réputation était déjà assez bien assise pour qu'en 1845 M. Adolphe Régnier ait cru pouvoir lui demander, pour l'instruction du jeune comte de Paris, un résumé de ce que l'on savait alors de nos antiquités nationales.

Il serait intéressant de connaître ce résumé et de savoir jusqu'à quel point Quicherat avait alors conçu la doctrine qu'il devait professer plus tard. Sans vouloir être trop affirmatif, j'ai quelque raison de croire qu'il en avait dès lors arrêté dans son esprit la plupart des traits essentiels. Comprenant que tout se tient dans l'archéologie du moyen âge, il en avait étudié toutes les branches, et en avait même approfondi quelques-unes, assez pour être en mesure d'entreprendre dans le *Magasin pittoresque* une série d'articles sur l'histoire du costume[1], qu'il continua pendant de longues années et dont il tira plus tard la matière d'un livre de la plus haute valeur[2].

Aussi lorsqu'en 1847 M. de Salvandy reconstitua l'École des Chartes sur de nouvelles bases, et qu'il voulut y introduire l'étude de l'archéologie nationale, Quicherat se trouva-t-il tout désigné pour inaugurer cet enseignement, qui n'avait encore aucun précédent dans les programmes officiels.

[1] Le premier article de Quicherat est relatif au costume civil du xiv° siècle, il parut dans le *Magasin pittoresque* en 1845, le 48° et dernier consacré au costume des hommes en 1791 a paru en 1869. L'*Histoire du costume en France* dans laquelle Quicherat a repris tous ses anciens articles en y joignant l'histoire du costume depuis l'époque romaine jusqu'au xiv° siècle a paru en 1874. Voilà donc un livre qui représente trente années de travail continu.

[2] *Histoire du costume en France*, 1re édition, Paris, Hachette, 1875, 1 vol. in-8° de 680 pages et 481 gravures sur bois; 2° édition, Paris, Hachette, 1877, 1 vol. in-8° de 680 pages et 483 gravures sur bois.

Ce que fut Quicherat comme professeur, trente générations d'élèves sont là pour l'attester. Jamais homme ne fut mieux doué pour l'enseignement. La précision et la méthode, ces qualités maîtresses qui distinguent tous ses écrits, ont été les traits caractéristiques de son cours. Dès le premier jour, il sut s'imposer un cadre si complet, un programme si bien enchaîné, si parfaitement pondéré, qu'il n'eut guère à le modifier dans la suite. Il prétendit traiter dans son cours toutes les principales branches de l'archéologie nationale et réussit à condenser dans un petit nombre de leçons tout ce qu'il y a de vraiment essentiel dans l'art du moyen âge. Architecture religieuse et militaire, peinture sur verre, iconographie, orfèvrerie, costume, sigillographie, blason, numismatique, tels furent les principales divisions de son enseignement. Et quoique plusieurs de ces sujets fussent assez vastes pour suffire presque isolément à fournir la matière d'un cours, il trouvait moyen d'en déterminer les traits essentiels, d'en décrire les monuments principaux, de graver sur chacun des notions précises dans l'esprit de ses auditeurs.

Mais aussi Quicherat n'était pas de ces professeurs qui ont l'art d'exposer un petit nombre de faits en un grand nombre de paroles. Il n'avait aucune prétention à se faire l'émule de ces maîtres éloquents, qui captivent la jeunesse par l'élégance de leur langage bien plus que par le fond de leur enseignement.

Son cours est l'un des plus substantiels qu'il ait été donné à notre génération d'entendre; il était bourré de faits, il s'enchaînait avec une rigueur scientifique, une logique inflexible, une sûreté de doctrine qui le faisait ressembler à une démonstration mathématique. Il était débité d'une voix nette et claire, avec un mélange de gravité et de bonhomie qui tenait les auditeurs sous le charme. Nul ne connut davantage cette sorte d'éloquence familière, d'éloquence sans prétention et sans apprêt, qui captive l'attention en portant la conviction dans les esprits. A son talent d'exposition, Quicherat en joignait un autre non moins précieux. Il savait s'aider dans ses démonstrations de son talent de dessinateur, et tout en parlant à l'esprit de ses élèves, il parlait à leurs yeux par les croquis qu'il exécutait au tableau d'une main habile. C'était un spectacle merveilleux que de l'entendre exposer le développement de notre art roman, prenant la basilique à ses origines, la suivant dans toutes ses transformations, expliquant tous ses accroissements, et de voir sa main suivre pendant ce temps les développements de sa pensée, de voir

des traits nouveaux s'ajouter à l'esquisse qu'il avait tracée, de voir la figure se compliquer à mesure que sa parole racontait des transformations nouvelles, de voir enfin une grande église avec toutes ses parties sortir de cette basilique si simple qui lui avait servi de point de départ.

Ce sont là des choses qu'il faut avoir vues et entendues pour les sentir, ce sont des qualités que ses élèves seuls ont pu apprécier et dont je regrette que mon faible témoignage soit impuissant à conserver le souvenir.

On ne saurait trop déplorer que ce cours admirable n'ait pu être rédigé par son auteur. Bien des fois, les élèves, les amis de notre confrère le supplièrent de le publier, mille travaux, mille devoirs de toute nature, dont le nombre s'accroissait avec les années, lui en enlevaient le loisir. Que de fois nous l'avons entendu gémir de voir son temps gaspillé dans ces commissions de toute sorte où l'appelait la confiance de tous, où l'autorité dont il jouissait, le zèle avec lequel il s'acquittait de toutes les besognes, lui faisait réserver le plus souvent la plus grosse part du travail. Qu'eût-il dit s'il avait pu deviner le peu de jours qu'il avait à passer sur la terre, s'il avait pu prévoir que la rédaction de son cours, l'œuvre la plus originale de sa vie entière, serait interrompue par la mort.

Sa famille, avec un désintéressement qu'on ne saurait trop proclamer, a fait don à l'École des Chartes de toutes ses notes, de tous ses manuscrits. Peut-être y trouvera-t-on les éléments nécessaires pour reconstituer une partie de son cours. Je suis certain que, parmi les élèves qui ont eu le bonheur de l'entendre, qui ont eu le privilège de trouver chez lui un ami à côté du maître, plus d'un se disputera l'honneur de mettre au jour les épaves de cet admirable enseignement.

Tout incomplets qu'ils peuvent être, les fragments de rédaction que Quicherat a laissés seront accueillis avec faveur par quiconque s'intéresse à nos antiquités nationales. Mais si les débris de ce cours ne trompent pas l'attente des érudits, qu'aurait-ce été si le maître avait pu achever son œuvre, s'il avait pu la mettre au jour dès l'époque où il l'avait conçue, au temps où sa doctrine était encore dans toute sa nouveauté. C'est que, il faut le reconnaître, il est arrivé à Quicherat ce qui attend trop souvent les meilleurs professeurs, les idées qu'il a eues avant tout autre, les principes qu'il a été le premier à enseigner, sont tombés peu à peu dans le domaine

public. Toutes ces générations d'élèves qu'il a eus pour auditeurs, les ont partout divulgués après s'en être imprégnés eux-mêmes, et s'il était encore possible de remonter à la source des théories actuellement admises sur l'histoire de nos monuments, on verrait que plus d'une, parmi les plus solidement établies, a été professée pour la première fois dans cette chaire de l'École des Chartes.

Un certain nombre des leçons de Quicherat ont franchi du reste l'espace restreint de la salle de cours. Lui-même a publié plusieurs articles dans lesquels il a fait connaître quelques-uns des points fondamentaux de son enseignement, d'autres leçons recueillies par des élèves dévoués ont été publiées à diverses reprises [1].

C'est la *Revue archéologique* qui a fait connaître les premiers et les plus considérables de ces fragments. En 1850, Quicherat y inséra un important mémoire ayant pour titre *De l'ogive et de l'architecture dite ogivale* [2], dans lequel, s'emparant d'une observation très juste faite quelque temps auparavant par M. de Verneilh, il démontrait avec une grande abondance de preuves que les archéologues modernes ont complètement défiguré le sens du mot ogive; qu'en appliquant à l'arc brisé un terme qui de tout temps avait servi à désigner une des membrures des voûtes gothiques, on privait de nom un des éléments capitaux de l'architecture du moyen âge, on s'exposait à ne plus entendre aucun des textes anciens où il est question d'ogives, on produisait à tout le moins une confusion de termes extrêmement regrettable. Il expliquait ensuite pourquoi l'épithète d'*ogival* appliquée au style d'architecture qui a pris naissance au XIIe siècle, lui paraissait impropre, puisqu'une église pourrait être ogivale sans posséder une seule ogive. Pour lui il préféra toujours conserver l'épithète de *gothique*, employée par tous les archéologues de l'Europe et qui ne risque d'induire personne en erreur.

L'année suivante, il commença la publication d'une série d'articles sur l'architecture romane dans lesquels il fit connaître un des points

[1] Ces leçons ont paru dans le *Journal général de l'Instruction publique* (t. XXII, p. 320-322 et 421-423), dans la *Revue des Cours publics* (t. I, p. 251-252, 267-268 et 315-316; t. II, p. 24-26; t. III, p. 54-56, 112-113 et 240-242) et dans la *Revue des Sociétés savantes* (t. III, p. 641-652). On en trouvera le détail dans l'excellente bibliographie des œuvres de Quicherat publiée dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (t. XLIII, 1882, p. 316-360), par deux de ses élèves les plus attachés, MM. Giry et de Curzon.

[2] *Revue archéologique*, t. VII, 1850, p. 65-76.

essentiels de sa doctrine[1]. Recherchant les causes qui ont pu amener les transformations successives de l'architecture du XIe au XIIe siècle, il développe cette théorie, alors absolument neuve, c'est que le principe de tous les progrès de l'architecture romane réside dans les voûtes. C'est le désir de voûter les églises qui, vers l'an 1000, a obligé les constructeurs à abandonner les anciennes proportions des basiliques latines. Ce sont les efforts persévérants faits par eux pour résister à la poussée des voûtes qui ont sollicité leur génie, surexcité la fécondité de leur imagination, développé tous les germes de progrès. Le problème n'a pas été partout résolu de la même façon, nos églises romanes présentent bien des variétés de voûtes, de là ces nombreuses différences qu'elles présentent dans les détails de leur construction. Après avoir solidement établi ces principes, Quicherat en déduit logiquement toutes les conséquences. Il propose de classer les différentes écoles de l'époque romane, non plus d'après tel ou tel caractère secondaire, comme le style de l'ornementation, par exemple, mais d'après ce caractère bien autrement considérable puisque tout en découle : le mode de construction des voûtes. Il passe alors en revue tous les genres de voûtes : le berceau, plein cintre ou brisé, la voûte d'arête, la croisée d'ogive; il expose les origines, l'emploi, les perfectionnements de tous ces systèmes, il détermine les régions de la France où chacun d'eux a prédominé, et pose enfin les bases d'une classification véritablement scientifique des écoles d'architecture à l'époque romane.

On peut encore considérer comme une page développée de son cours la curieuse étude qu'il consacra en 1869 à la basilique de Saint-Martin de Tours[2], et dans laquelle, après avoir victorieusement réfuté les ingénieuses hypothèses proposées jadis par MM. Lenoir et Lenormant pour expliquer le texte où Grégoire de Tours décrit ce fameux monument, il restitue non seulement le plan de l'édifice, mais même son élévation. Je ne sais jusqu'à quel point cette ingénieuse restitution mérite une absolue confiance. Des textes aussi vagues que

[1] *De l'architecture romane*, 1er article. *Revue archéologique*, t. VIII, p. 145-158; 2e article, *ibid.*, t. IX, p. 525-540; 3e article, *ibid.*, t. X, p. 65-81; 4e article, *ibid.*, t. XI, p. 668-690.

[2] *Restitution de la basilique de Saint-Martin de Tours*, dans la *Revue archéol.*, nouv. série, t. XIX, 1869, p. 313-324; 2e article, *ibid.*, p. 403-414; 3e article, t. XX, 1870, p. 1-13; 4e article, *ibid.*, p. 82-90. Tiré à part sous ce titre : *Restitution de la basilique de Saint-Martin de Tours, d'après Grégoire de Tours et les autres textes anciens.* Paris, Didier, 1869, in-8° de 45 pages et 4 pl.

ceux qui servent de point de départ à toute cette discussion, sont malheureusement susceptibles de plusieurs interprétations, et l'avenir nous tient peut-être en réserve une solution du problème tout autre que celle qu'a proposée Quicherat[1]; mais ses plans de restitution devraient-ils être rectifiés sur bien des points, il n'en restera pas moins toute une série de faits qu'il a élucidés avec une rare compétence, une série de textes qu'il a été le premier à rapprocher et dont il a fixé le sens d'une manière indubitable.

Quicherat professait depuis deux ans l'archéologie à l'École des Chartes, il n'avait encore que le titre de répétiteur et de modestes appointements de 1,800 francs, quand une place de professeur étant devenue vacante, un arrêté du 11 mai 1849 lui attribua cette place avec mission d'enseigner la diplomatique française. C'était un surcroît de besogne dont il se serait bien passé, il s'en acquitta avec la conscience qu'il apportait à toutes choses, et pendant vingt ans il mena de front ses deux cours, sans cesser pour cela de produire une foule d'œuvres dont chacune aurait suffi à illustrer un autre homme.

Il apporta dans son cours de diplomatique une originalité d'autant plus remarquable qu'il ne s'agissait plus ici d'une science dans l'enfance comme l'archéologie. Le génie de Mabillon, les grands travaux des bénédictins avaient établi sur des bases solides les points essentiels de cette science. Il suffisait, au besoin, de commenter leurs œuvres en rectifiant les inexactitudes de détail qu'avait pu relever la critique moderne. Bien des professeurs moins chargés d'occupations auraient adopté sans scrupule cette façon de procéder. Elle ne pouvait convenir à un esprit de sa trempe. A tout ce qu'il entreprenait, il savait imprimer sa marque personnelle. On le vit une fois de plus dans son cours de diplomatique, où il sut introduire une méthode d'enseignement aussi neuve que propre à développer dans l'esprit de ses élèves le sentiment de la critique et la connaissance de toutes les particularités que présentent les actes du moyen âge.

[1] La Commission des Monuments historiques devrait à la mémoire de Quicherat, qui fut un de ses membres les plus éminents, de faire exécuter des fouilles sur l'emplacement de Saint-Martin de Tours. Des voies publiques l'occupent en partie, c'est dire que sans grandes difficultés et dépenses, on aurait chance de retrouver quelques substructions de l'édifice mérovingien.

Moins heureux encore que pour l'archéologie, nous ne possédons rien du cours de diplomatique de Quicherat. Pour juger de ce qu'il a pu être, ceux qui ne l'ont pas entendu doivent lire le curieux mémoire sur l'enregistrement des contrats à la curie [1], et plus encore l'important article dans lequel il a passé au crible de la critique la plus sévère les deux plus anciens diplômes de Saint-Germain-des-Prés [2], et démontré, après une discussion qui est un modèle d'érudition et de dialectique, que, de ces deux chartes, celle que l'on admettait comme authentique était fausse, que celle au contraire que l'on suspectait, pouvait être défendue par de bons arguments.

Ce sont là des pages éparses de son cours, qu'il aurait multipliées peut-être s'il n'avait été absorbé à cette époque par une polémique que le monde savant n'a pas oubliée, sur la position véritable d'Alésia.

On sait qu'un architecte de Besançon, Alphonse Delacroix, frappé de la coïncidence entre les textes anciens et certaines traditions locales, crut pouvoir démontrer qu'Alésia, le dernier boulevard de l'indépendance gauloise, ne devait pas être cherchée à Alise-en-Auxois, mais dans le massif d'Alaise en Franche-Comté. Cette théorie, habilement présentée par son auteur, séduisit Quicherat, il l'exposa dans un article de l'*Athenæum français* [3], qui fut le point de départ d'un violent débat dans lequel il se jeta avec toute l'ardeur d'une conviction sincère.

Je n'ai pas besoin de rappeler les détails de cette lutte de dix années, dans laquelle Quicherat tint tête à une foule de savants, répondit à une foule de brochures, trouvant toujours des arguments nouveaux à opposer à ses adversaires, dépensant des trésors d'érudition qu'admiraient ceux mêmes qu'il ne pouvait convaincre. Je n'ai pas la compétence nécessaire pour apprécier le plus ou moins de fondement de l'opinion qu'il défendit si vigoureusement. Bien des gens estiment qu'il perdit dans cette polémique des heures précieuses, dont l'emploi aurait pu être plus fructueux pour la science. Mais c'est là un point dont il ne voulut jamais convenir, et l'on est tenté de lui donner raison, quand on pense à l'impulsion que son intervention imprima à l'étude de cette période de notre histoire,

[1] *Bibl. de l'École des Chartes*, 5e série, t. I, 1860-1861, p. 440-446.

[2] *Ibid.*, 6e série, t. I, 1865-1866, p. 513-555.

[3] *Découverte de l'Alesia des Commentaires de César* (*Athenæum français*, 10 mai 1856, 5e année, p. 384-386).

quand on repasse les précieuses leçons de critique qu'il accumula dans ses articles, quand on songe aux résultats des fouilles qu'il poursuivit pendant cinq campagnes avec une ardeur de jeune homme, et qui enrichirent le musée de Besançon d'une foule d'objets du plus haut intérêt.

Un autre résultat pratique sortit de cette polémique : les contradicteurs de Quicherat lui avaient plus d'une fois reproché de s'être mépris sur la valeur historique des noms de lieux, d'avoir méconnu les règles de la transformation des mots dans ses interprétations des noms du pays d'Alaise. Le reproche était mal fondé, car il avait étudié depuis longtemps les règles de la philologie, et leurs applications à la géographie historique. Il en avait même fait un des principaux chapitres de son cours de diplomatique. Il crut utile cependant de répondre à cette imputation, et c'est ainsi qu'il fut amené à publier son *Traité de la formation française des noms de lieux* [1].

Ce petit volume obtint un légitime succès, il montra une fois de plus les merveilleuses aptitudes de Quicherat pour toutes les branches de l'érudition. Malgré les immenses progrès accomplis depuis quinze ans dans le domaine de la philologie, malgré le développement des études de géographie historique, c'est encore un type parfait d'ingénieuse critique, un modèle à recommander pour la clarté de l'exposition, l'horreur du pédantisme et le mépris de ces formules algébriques, qu'il jugeait plus propres à rebuter les profanes qu'à faire progresser la science.

Tant de travaux avaient de bonne heure appelé sur Jules Quicherat l'attention des érudits, aussi fut-il admis avec empressement en 1849 dans la Société des Antiquaires de France, et cette compagnie si riche en hommes de valeur ne put que se féliciter d'une pareille recrue, car il fut pendant plus de trente ans un des plus actifs de ses membres. D'une assiduité sans relâche, attentif à tous les travaux de ses collègues, prenant part à toutes les discussions avec une vivacité d'esprit, une netteté d'idées, une vigueur de répartie qui donnaient un intérêt à ses moindres paroles, il acquit rapidement parmi ses confrères une autorité prépondérante. Il s'attacha d'ailleurs à justifier l'estime que tous professaient pour sa science, en enrichissant le recueil des mémoires de la Société de

[1] Paris, Franck, 1867, 1 vol. in-12 de 176 pages.

nombreux articles, qui montrent avec quelle supériorité il savait aborder toutes les questions relatives à nos antiquités nationales. Que ce soit un de ces difficiles problèmes de topographie historique, comme dans son mémoire *sur le lieu de la bataille entre Labiénus et les Parisiens*[1]; qu'il s'agisse de déterminer la forme, l'usage d'une arme antique sur laquelle maints auteurs ont disserté en vain, comme le *pilum* de l'infanterie romaine[2], ou d'expliquer la nature d'une pièce du costume des chevaliers du moyen âge comme la *ventaille*[3]; qu'il s'agisse de résoudre une des questions de l'histoire du vieux Paris, qu'il aimait tant, comme dans son article sur *les Trois Saint-Germain*[4] ou sur *la rue et le château de Hautefeuille*[5]; qu'il faille expliquer un objet de l'époque mérovingienne[6], ou mettre en lumière des documents propres à dater une de nos cathédrales[7], partout on retrouve ces mêmes qualités, cette méthode sévère dans la discussion, cette ingéniosité extraordinaire dans l'interprétation des textes, cet instinct archéologique vraiment supérieur, ce merveilleux talent d'exposition par lequel il portait la conviction dans tous les esprits.

Mais ce n'est pas tant encore par les mémoires qu'il a soumis à la Société des Antiquaires que l'on peut se faire une idée exacte de la place que Quicherat occupait dans cette compagnie. Pour bien apprécier son activité, il faut se reporter au *Bulletin* dans lequel la Société enregistre depuis 1857 le compte rendu détaillé de ses travaux.

Le nom de Quicherat y revient à chaque page. Il n'est presque pas de séance où il n'apporte quelque document nouveau. Peu à peu on le voit devenir l'intermédiaire entre la Société et une foule de savants habitant la province, ses anciens élèves pour la plupart. C'est à lui qu'ils adressent la primeur de leurs découvertes, sur lui qu'ils comptent pour les communiquer aux érudits qu'elles peuvent intéresser. Avec une obligeance intarissable, avec une science qui

[1] *Mém. de la Soc. des Antiq. de France,* t. XXI (1852), p. 384-432.

[2] *Mém. de la Soc. des Antiq. de France,* t. XXIX (1866), p. 245-284.

[3] *Explication du mot* ventaille *dans les chansons de gestes* dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de France,* t. XXVII (1863), p. 231-248.

[4] *Ibid.* t. XXVIII (1864), p. 156-180.

[5] *Ibid.* t. XLII (1882), p. 9 à 44..

[6] *Sur un anneau sigillaire de l'époque mérovingienne, ibid.,* t. XXVII (1863), p. 186-202.

[7] *Notice sur plusieurs registres de l'œuvre de la cathédrale de Troyes, ibid.,* t. XIX (1849), p. 41-83.

n'est jamais en défaut, il accepte ce rôle d'intermédiaire qui ajoute à toutes ses occupations le fardeau d'une correspondance considérable, dans laquelle il répand, sans compter, les trésors de son érudition. Passer en revue toutes ces communications, ce serait analyser les vingt-cinq volumes de bulletins publiés par la Société.

Et ce n'est pas tout, un autre recueil nous a conservé la trace de ces relations de Quicherat avec tout ce que nos départements ont pu produire d'hommes instruits depuis trente ans.

En 1858, Quicherat fut appelé à faire partie du Comité des Travaux historiques et des Sociétés savantes. Il ne tarda pas à acquérir là, comme partout où il a passé, une situation prépondérante. Il fallait voir avec quelle attention silencieuse ses collègues écoutaient ses moindres rapports, avec quelle déférence ils se rangeaient à ses avis. C'est que les travaux qu'il apportait au Comité étaient tous frappés au même coin. Quicherat avait compris l'influence salutaire que le Comité des Travaux historiques pouvait exercer sur les sociétés de province en les encourageant dans leurs efforts, en leur servant de guide dans leurs travaux, en leur rappelant ces points de doctrine, ces règles de critique, que sont trop souvent exposés à perdre de vue les travailleurs isolés au fond de nos départements, privés de bonnes bibliothèques, privés surtout de cette aide précieuse que le savant trouve dans le commerce, dans la fréquentation habituelle d'autres savants.

« Une fausse doctrine qu'on a dans la tête, disait Quicherat, suffit à faire passer à l'état de lettre morte les témoignages les plus apparents qu'on a devant les yeux[1] ». Aussi revient-il sans cesse sur ce point capital.

Il combat avec une énergie qui ne se lasse pas toutes ces théories qui encombrent le champ de la science d'hypothèses mal fondées, que trop de gens sont portés à adopter comme des faits acquis. C'est surtout dans le domaine si peu connu des premiers âges de l'archéologie, qu'il trouve l'occasion de donner à tous des leçons de bonne critique. Pendant près de quinze ans, c'est lui qui se charge de l'examen de la plupart des communications relatives à l'époque celtique. Rien n'est plus instructif que de relire la longue suite de rapports qu'il a consacrés à ces communications. Dans chacun il revient à la charge contre ces théories faciles par lesquelles trop de

[1] *Rev. des Soc. sav.*, 2e série, t. IV, p. 428.

gens croient pouvoir expliquer une foule de détails, dont l'interprétation vraie ne peut sortir que de la comparaison d'une foule de découvertes. Il s'attaque à tous ces néologismes que des savants mal avisés introduisent dans la langue archéologique, et si ses efforts n'ont pas toujours été couronnés de succès, il faut bien reconnaître que son influence n'a pas peu contribué à bannir de notre terminologie bien des expressions défectueuses, qui ont eu leur moment de vogue. C'est à lui, par exemple, qu'est due la proscription de ces mots barbares comme *ustulum* [1], *celtæ* [2], employés pour désigner les lieux de crémation et les haches de bronze. C'est lui encore qui le premier a fait ressortir, avec autant de vigueur que de persévérance, ce qu'il y a de dangereux pour les études préhistoriques dans ces classifications précises en âge de la pierre, du bronze et du fer, par lesquelles on prétend résoudre une foule de problèmes délicats, dont la solution est encore prématurée[3]. S'agit-il de nos monuments du moyen âge, nous le retrouvons encore sur la brèche, défendant avec autant de science que d'énergie les vrais principes archéologiques. Je ne puis malheureusement citer tous les articles auxquels je fais allusion. Il y en a un cependant que je veux rappeler, car c'est un des morceaux dans lesquels la supériorité du maître se révèle avec le plus d'éclat. Il y a quelques années, un homme de valeur, trop tôt enlevé à la science, crut pouvoir se faire l'organe d'une école, qui a bien encore quelques partisans dans le midi de la France, et qui prétend faire remonter jusqu'au temps de Charlemagne un certain nombre de nos plus importants monuments du bassin du Rhône. Appliquant cette doctrine à la cathédrale d'Embrun, M. de Saint-Andéol avait cru pouvoir attribuer à l'époque carlovingienne cet édifice, que les meilleurs auteurs ne faisaient remonter qu'au XIe ou au XIIe siècle [4]. Admettre la théorie de M. de Saint-Andéol pour Embrun, c'était justifier du même coup les prétentions des méridionaux à posséder des monuments d'une période qui ne nous a pour ainsi dire rien laissé dans le reste de la France, c'était remettre en question quelques-uns des principes essentiels sur lesquels repose

[1] *Rev. des Soc. sav.*, 3e série, t. II, p. 366.

[2] *Ibid.*, 4e série, t. II, p. 47.

[3] Voir en particulier dans la *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, t. III, p. 394, 695; t. VI, p. 304, et t. VIII, p. 50.

[4] Cet article fut publié dans le *Bulletin de l'Académie delphinale*, tome III de la 3e série, 1867.

toute la doctrine archéologique. La question méritait d'appeler l'attention de Quicherat. Aussi l'a-t-il examinée sous toutes ses faces, et l'on peut dire qu'après la critique qu'il en a faite, il n'est rien resté du système qu'il a combattu. Dans une discussion, qui doit être citée comme un modèle de science, de clarté et — détail que la critique ne devrait jamais perdre de vue, — de parfaite courtoisie, notre confrère établit sur des preuves irréfragables, que les monuments du Midi n'étaient pas mieux construits que ceux du Nord, qu'il n'ont pas plus que ceux-ci échappé aux désastres qui ont détruit les monuments antérieurs à l'an 1000, que les édifices voûtés de la Provence et du bassin du Rhône ne peuvent donc remonter à Charlemagne, et que l'opinion contraire ne s'appuie sur aucun document certain, sur aucune preuve admissible [1]. La démonstration est péremptoire, et si Quicherat a dû la répéter d'autres fois encore pour convaincre certains archéologues égarés par l'esprit de clocher, on peut affirmer qu'elle a porté la conviction dans tous les esprits non prévenus, et que depuis qu'il a parlé, la cause est entendue [2].

Cette part si considérable prise par Quicherat dans les travaux du Comité, l'autorité qu'il s'était acquise, et parmi ses collègues, et parmi les nombreux érudits qu'attiraient chaque année les réunions de la Sorbonne, le respect, l'estime de tous devaient forcément appeler sur lui l'attention de l'administration. Aussi n'y eut-il qu'une voix pour applaudir le Ministre lorsqu'à la mort du marquis de Lagrange, en 1876, il fit choix de Quicherat comme vice-président de la section d'archéologie, à la place de notre vénéré confrère M. Léon Renier, nommé président. La façon dont il répondit à la confiance du Ministre, le zèle, le tact, la fermeté, la courtoisie, qu'il sut déployer toutes les fois qu'il eut occasion de présider la section, je n'ai pas besoin de les rappeler. Ces qualités étaient si bien reconnues de tous, que tout le monde s'attendait à le voir nommer président du Comité, lorsqu'on songea en 1880 à réunir sous une direction unique les deux sections jusqu'alors distinctes. Mais cette fois on se heurta à une de ces difficultés, qui sont habituellement faciles à vaincre, qui, chez Quicherat, étaient insurmontables. Je veux parler de son désintéressement, du dédain

[1] *Rev. des Soc. sav.*, 4e série, t. IX, p. 429-437.

Je ne puis m'empêcher de rappeler encore ses articles sur *le ferrage des chevaux* (*Revue des Sociétés savantes*, 5e série, t. VI, p. 250-270), et sur *les Puits funéraires* (*Ibid.*, 4e série, t. IV, p. 365-377). Ce sont des morceaux achevés.

qu'il professa toute sa vie pour toutes les distinctions honorifiques. Nul plus que lui ne paraissait propre à assumer la présidence des sections réunies, puisqu'il était un des rares membres du Comité, qui par toute la suite de ses travaux se trouvait aussi bien à sa place dans une section que dans l'autre. On dut s'arrêter devant un refus formel motivé par son désintéressement d'abord, et aussi par l'amitié qu'il professait pour les deux hommes éminents qui avaient jusque-là présidé les deux sections, et qui étaient aussi disposés à s'effacer devant lui, que lui l'était peu à prendre une place qu'il les jugeait si capables de bien remplir. Ce fut à grand'peine même qu'on le décida à accepter la vice-présidence du Comité, et qu'on put faire violence au désir que depuis quelque temps déjà il manifestait hautement de renoncer à toutes les fonctions pour se consacrer uniquement à ses travaux personnels.

C'est qu'avec les années des occupations de toute nature étaient venues absorber la meilleure part de son temps. Son concours était trop apprécié au Ministère de l'instruction publique, pour qu'on ne fût heureux de se l'assurer dans la plupart des grandes commissions. Quicherat ne savait pas marchander sa peine, partout il apportait le même zèle, la même assiduité. Membre de la Commission des missions scientifiques, membre de la Commission des souscriptions aux ouvrages d'art, membre de la Commission des archives, Quicherat s'était vu appelé en 1871 à faire partie de la Commission des Monuments historiques.

Nulle part il ne pouvait être plus à sa place que dans cette importante Commission, où sa connaissance approfondie de tous les édifices remarquables de l'ancienne France, son expérience archéologique, son goût éclairé et délicat lui assurèrent dès le premier jour une haute influence. Admirateur passionné de notre art du moyen âge, il ne négligeait aucune occasion de plaider la cause de ces vieux édifices, gloires trop longtemps méconnues de notre pays. Non seulement il s'efforçait de les sauver de l'abandon et de l'oubli, mais il savait les défendre parfois contre le zèle même de ceux qui s'intéressent à leur conservation, et s'il ne marchanda jamais son approbation aux restaurations ingénieuses par lesquelles la Commission a préservé de la ruine un si grand nombre de monuments, il n'hésita jamais non plus à combattre énergiquement les projets qui ne lui semblaient pas respecter assez le caractère des édifices.

L'organisation du Musée de sculpture du moyen âge au Troca-

déro le mit à même de rendre à la Commission des Monuments historiques de nouveaux et importants services. La part qui lui revient dans le succès de cette œuvre est considérable, et ses collègues ne peuvent oublier que les seules critiques que le public ait faites à cette entreprise si utile et si bien accueillie, avaient été prévues par Quicherat, qui avait maintes fois exposé devant eux toutes les objections que l'on devait faire à l'introduction de spécimens de l'art égyptien et grec au milieu d'œuvres qui en diffèrent à tous les points de vue.

L'influence de Quicherat dans la Commission des Monuments historiques était donc considérable, elle n'aurait pas manqué d'être féconde en heureux résultats, s'il avait pu exercer plus longtemps les fonctions de président de la Commission, qu'un ministre ami de nos monuments lui avait fait accepter à force d'instances peu de mois avant sa mort.

A toutes ces charges, Quicherat s'en était vu adjoindre une plus lourde que toutes les autres. En 1871, il fut nommé directeur de l'École des Chartes.

Il n'accepta pas sans hésitation. Mais jamais il n'avait su refuser une charge, surtout quand il y voyait un devoir à accomplir sans profit personnel à en retirer. Son acceptation fut un acte d'abnégation véritable. « Prenez-la pour ce qu'elle est, disait-il le lendemain, c'est-à-dire pour ma part de sacrifice lorsque notre pauvre pays met en demeure tous ceux qui l'aiment de faire quelque chose pour lui ».

Et pourtant qui plus que lui avait des titres à de pareilles fonctions. La noblesse de son caractère, la dignité de sa vie, lui avaient valu depuis bien des années une autorité morale devant laquelle s'inclinaient tous ses collègues. Quant aux élèves, aucun maître n'a jamais joui auprès d'eux d'une popularité plus grande. Malgré l'air bourru qu'il affectait quelquefois, malgré la réputation de sévérité dont il jouissait, non sans quelque raison, la jeunesse avait pour lui un culte particulier. C'est que tous savaient que sous cette écorce parfois un peu rude se cachait le maître le plus bienveillant, l'ami le plus dévoué, le juge le plus équitable, le guide le plus éclairé auquel des jeunes gens pussent s'adresser. Tous sentaient qu'ils avaient en Quicherat un ami véritable. Il connaissait tous les élèves de l'École, il savait apprécier le caractère de chacun. Non content

de s'intéresser à eux pendant tout le cours de leurs études, il les suivait encore à leur insu dans la carrière qu'ils avaient adoptée, toujours prêt à leur servir de guide dans les moments difficiles, toujours disposé à leur consacrer, sans marchander, et son temps et ses peines le jour où ils venaient recourir à son appui. Ce que Quicherat savait mettre de dévouement, de délicatesse, au service de ses anciens élèves, ceux-là seuls peuvent l'apprécier, qui ont eu l'occasion de faire appel à lui.

La direction de Quicherat a laissé des traces ineffaçables à l'École des Chartes. Guidant avec une inépuisable bienveillance les débuts des professeurs nouveaux, stimulant par son exemple et par ses avis le zèle des anciens, surveillant les élèves en ami plus qu'en maître, s'immisçant à leurs travaux avec un mélange de réserve discrète et de bonhomie familière qui lui gagnait tous les esprits, il a su, par l'influence de sa parole et de ses exemples, imprimer aux études un élan qu'elles n'avaient jamais eu. Portant son attention sur les détails matériels, comme sur tous les autres, il a su en même temps, malgré les ressources insuffisantes du plus mesquin des budgets, introduire dans l'École de sérieuses améliorations. Par ses soins la bibliothèque s'est presque doublée, la collection de fac-similés paléographiques est devenue sans rivale. Encore quelques mois et un local convenable remplaçait le logement misérable où l'École étouffe actuellement.

A s'acquitter de la sorte de sa tâche de directeur, on se demande comment Quicherat pouvait, malgré toutes les autres occupations que j'ai rappelées, trouver encore des loisirs pour publier des livres. Pourtant loin de se ralentir, son activité n'a jamais été plus grande que pendant cette période de sa vie. C'est alors qu'il remplissait ses doubles fonctions de professeur et de directeur qu'il trouvait le temps de publier un ouvrage dont il ramassait les matériaux depuis de longues années, et qui reste le morceau capital de son œuvre comme archéologue. Je veux parler de son *Histoire du costume en France*[1]. Dès 1845, je l'ai dit plus haut, il avait commencé, dans le *Magasin pittoresque*, la publication d'une série d'articles[2] dans laquelle il

[1] *Histoire du costume en France*, 1[re] édit., Paris, Hachette, 1875, 1 vol. in-8° de 680 pages et 481 gravures; 2[e] édit., Paris, Hachette, 1877, 1 vol. in-8° de 680 pages et 483 gravures.

[2] M. Giry a donné dans sa Bibliographie de l'œuvre de Quicherat le détail de tous ces articles.

avait étudié le costume depuis le XIVe siècle jusqu'en 1791. Le dernier avait paru en 1869. Pendant les années qui suivirent, Quicherat reprit tout son travail, il le compléta, en remontant aussi haut que possible à partir de l'époque à laquelle commençaient ses articles. Enfin, au bout de cinq ans, en 1874, il mit au jour un gros volume de près de 700 pages.

Cette *Histoire du costume en France* est trop connue pour que j'aie besoin de l'analyser longuement.

Elle est entre les mains de tous les archéologues. Elle est le guide auquel se fient tous les amateurs des vieilles choses, le manuel de tous ceux qui ont envie ou besoin de posséder des notions précises sur l'habillement de nos pères. Son succès a été si général et si rapide qu'en moins de deux ans elle a eu la fortune bien rare pour un livre de science de nécessiter une seconde édition.

Mais aussi comme ce succès est justifié! Quel talent l'auteur a déployé dans l'exposition des faits, que de verve et d'esprit dans le récit des mille caprices de la mode, que de science et de pénétration dans l'explication des termes techniques, dans l'interprétation des monuments obscurs ou mal connus!

Certains critiques lui ont reproché d'avoir systématiquement banni de son livre l'appareil habituel de l'érudition, mais de ce grief il n'avait cure. Il ne voulut pas en effet écrire son histoire du costume pour les savants seuls. Avec cet esprit vulgarisateur que j'ai déjà signalé, il prétendit s'adresser avant tout au grand public. Aussi n'hésita-t-il pas à sacrifier toutes les notes, les citations latines, les détails bibliographiques, qui auraient pu effrayer le commun des lecteurs, pour s'attacher uniquement à rendre son livre d'une lecture attrayante pour le plus grand nombre.

Ce n'était point tâche si facile que d'intéresser le public à des nomenclatures d'habits, de robes, de manteaux, de coiffures, de chaussures, d'éviter la monotonie dans les descriptions, sans cesse à recommencer, de toutes les minuties de la toilette. Quicherat s'est tiré de toutes ces difficultés avec un rare bonheur, et son talent d'écrivain a été pour moitié dans le succès du livre.

A peine avait-il terminé la publication de son *Histoire du costume* qu'il remettait sur le chantier son ancien mémoire sur Rodrigue de Villandrando, pour en tirer ce beau volume dont j'ai parlé. Entre temps, il multipliait ses rapports au Comité des Travaux historiques, et ses communications à la Société des Antiquaires, il

donnait à diverses revues d'importants mémoires, parmi lesquels je ne puis omettre cet article sur *L'âge de la cathédrale de Laon*[1], dans lequel il détermine avec une précision rigoureuse la date si longtemps controversée de ce monument fameux, donnant ainsi la solution d'un problème qui l'avait longtemps préoccupé. Je dois citer encore comme un modèle de critique ingénieuse cette étude sur *La basilique de Fanum construite par Vitruve*[2], dont il s'est efforcé de restituer les diverses parties. Dans son ardeur à ne négliger aucun des éléments d'investigation qui pouvaient l'éclairer, Quicherat avait fait le voyage d'Italie avec l'espoir de trouver dans la ville moderne de Fano quelques restes ignorés de la basilique décrite par Vitruve. Sa peine ne fut pas payée comme il l'espérait, mais si son voyage fut infructueux sur ce point, il ne fut pas pour cela inutile; son carnet, rempli de notes, est là pour en témoigner. Malheureusement le temps lui a manqué pour faire part au public de toutes les observations qu'il avait recueillies sur sa route. Un article sur une curieuse tombe de pèlerin conservée à Sainte-Praxède à Rome[3], ne peut donner qu'une faible idée de l'intérêt des matériaux qu'il avait rapportés et qui étaient venus se joindre à la riche récolte qu'il ramassait depuis tant d'années.

Quicherat cependant sentait depuis longtemps déjà qu'il était temps de mettre en œuvre cette précieuse collection de matériaux qu'il avait réunis si patiemment.

L'idée que la mort pourrait le surprendre avant qu'il eût terminé son œuvre était pour lui une préocupation dont il s'ouvrait fréquemment à ses amis. Cédant aux sollicitations de ses plus fidèles disciples, il avait commencé à rédiger son cours d'archéologie, dans lequel il voulait résumer tout l'ensemble de ses recherches archéologiques, concentrer l'essence même de sa doctrine. Depuis longtemps aussi il avait sur le chantier un travail considérable, qui fut l'œuvre de sa vie entière, et dont il avait hâte d'entrevoir la fin. C'est une *Histoire de la laine*, depuis l'époque gauloise jusqu'à nos jours, travail capital dans lequel il se promettait de révéler une foule de faits du plus haut intérêt pour l'histoire de l'industrie. Une vingtaine de chapitres en ont été retrouvés dans ses papiers, et

[1] *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XXXV (1874), p. 249-254.
[2] *Revue archéologique*, nouv. série, t. XXXV (1878), p. 23-36 et 65-80.
[3] *Revue archéologique*, nouv. série, t. XXXVIII (1879), p. 129-138.

l'un de ses élèves le plus dévoués en fera prochainement jouir le public.

La crainte de ne pouvoir terminer des entreprises aussi considérables lui avait inspiré depuis plusieurs années un ardent désir d'abandonner toutes les fonctions dont il était chargé, pour se renfermer dans la plus studieuse et la plus absolue des retraites. Son dévouement à cette école à laquelle il avait voué sa vie le retint pendant longtemps. Le jour enfin où il crut avoir suffisamment préparé le disciple auquel il réservait le redoutable honneur de continuer son enseignement, il songea à la retraite. Ce fut une émotion générale parmi tous ses amis quand sa résolution fut connue. Du ministre aux professeurs, des professeurs aux élèves, il n'y eut qu'une voix pour le conjurer de revenir sur sa détermination. L'insistance de tous fut si pressante, si unanime, si touchante, que Quicherat ne put y résister. Il céda en reprochant doucement à ses amis de lui rendre un mauvais service, et renonçant à cette chaire qu'il avait, pendant trente ans, occupée avec tant d'éclat, il consentit à conserver la direction de cette École où tout le monde le retenait avec tant d'instances.

La satisfaction de tous ceux qui connaissaient Quicherat fut grande, elle se traduisit par une manifestation qui fut pour lui la récompense méritée de cette vie tout entière consacrée au culte de la science, à l'accomplissement du devoir. Au moment même où il consentait à garder la direction de l'École des Chartes, l'Institut, comme s'il voulait témoigner son regret de ne point le compter dans ses rangs, lui décernait le prix que venait de fonder Me Jean Reynaud.

Les disciples de Quicherat résolurent de célébrer ces deux événements en lui offrant une œuvre d'art, qui lui restât comme un témoignage durable de l'estime et de l'affection de tous. Par une attention qui lui alla au cœur, l'objet choisi fut une reproduction en petit de la Jeanne d'Arc de Frémiet. C'était lui rappeler ses premiers et ses plus beaux travaux. C'était rendre hommage au culte que son patriotisme avait voué

> A cette Jeanne au nom trois fois béni,
> Dont il avait rajeuni
> A tout jamais l'antique gloire.

Elle lui fut offerte le 2 juin 1880 dans le banquet annuel de la

Société de l'École des Chartes. Jamais manifestation ne fut plus unanime et plus touchante. Tout ce qui restait encore des trente-trois générations d'élèves qui l'avaient eu pour maître, tint à honneur d'y contribuer. Nul de ceux qui y assistèrent n'oubliera l'émotion qui s'empara de tous, en voyant son profond regard voilé par des larmes de reconnaissance, en entendant les chaudes et vibrantes paroles par lesquels il sut exprimer les sentiments qui débordaient de son cœur.

Ceux qui remarquaient ce jour-là l'éclat de sa voix pénétrante, l'animation de son visage transfiguré par l'émotion, qui applaudissaient aux vœux de longivité que le président de la société lui adressait au nom de tous, ne se doutaient guère que ces vœux dussent recevoir à si bref délai un si cruel démenti.

Jamais Quicherat n'avait paru plus plein de vie et d'activité, jamais il n'avait supporté avec plus de vaillance les mille occupations, qui chaque jour l'absorbaient davantage. Au mois d'avril, l'École des Chartes l'avait unanimement désigné pour son représentant au Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Il fit preuve dans cette fonction nouvelle de la même ardeur, du même zèle que d'habitude. Il y apporta les idées libérales qui furent l'honneur de sa vie entière, et son goût pour les fortes études classiques dont le dépérissement l'affligeait, et pour l'avenir desquelles certaines des réformes préconisées aujourd'hui lui paraissaient redoutables. Aussi ne craignit-il pas d'entrer plus d'une fois en lutte contre la majorité de ses collègues pour la défense de ces vieux exercices latins, qui lui semblaient le fondement indispensable de toute bonne éducation. La hauteur de son esprit, son impartialité reconnue, la loyauté de son caractère le désignaient naturellement pour une des besognes les plus délicates dont le Conseil supérieur ait à s'occuper, le jugement de toutes les questions disciplinaires qui lui sont soumises. Dès son entrée au Conseil il fut appelé dans la Commission de discipline et y joua un rôle des plus actifs.

L'excès de travail que les sessions du Conseil supérieur lui imposaient, n'était pas sans lui causer une réelle fatigue. Sa constitution ne s'était jamais bien remise d'une terrible attaque de choléra, qui avait failli l'enlever dans sa jeunesse. Avec l'âge il sentait de plus en plus les suites de ce terrible mal. Les souffrances du siège de Paris l'avaient aussi particulièrement éprouvé. « Ma santé n'est pas bonne, écrivait-il en 1872, elle ressemble à celle de beaucoup de

mangeurs de cheval de 1870. Ce n'était pas du bon cheval, et la portion était véritablement par trop congrue, sans compter la sauce d'angoisse qu'on a eue pour l'accommoder[1] ». Il allait chaque année reprendre une vigueur nouvelle dans les montagnes du Jura au milieu d'amis dévoués, auxquels l'attachait la communauté des sentiments autant que la communauté des études. Il passa encore auprès d'eux l'été de 1881, mais cette fois il n'en rapporta pas le regain de santé qu'il y trouvait habituellement. Dès le commencement de l'hiver, il se plaignit d'un malaise général sur la nature duquel tous se faisaient illusion. Il n'en continua pas moins à s'acquiter de toutes ses charges, et à se livrer au travail avec un redoublement d'ardeur.

A la fin de l'hiver, l'altération de sa santé commença à inquiéter tous ses amis; son énergie leur en cachait cependant la gravité. Il se fit encore violence au moment de Pâques pour assister aux séances du Conseil supérieur, mais il ne put prendre jusqu'au bout sa part habituelle aux examens de l'École des Chartes. Sentant ses forces décroître, il se décida enfin à chercher le repos dont il avait tant besoin. Hélas! il était trop tard. Le mal qui le menaçait depuis plusieurs mois, prit tout d'un coup un caractère inattendu, et avant qu'aucun de ceux qui l'approchaient eût pu prévoir un dénouement fatal, la mort le frappait à l'âge de soixante-huit ans, le 8 avril 1882.

Le religieux empressement qui réunit à ses funérailles tant d'hommes d'opinions diverses, prouve assez le douloureux retentissement que sa mort eut dans le monde de l'érudition.

Ces regrets si unanimes et si sincères ne s'adressaient pas seulement au savant. L'homme valait plus encore.

Quicherat était de ces natures d'élite qui font de grandes choses, sans y chercher d'autre profit que la satisfaction du devoir accompli. Sa réputation dans le monde ne fut jamais proportionnée à la valeur de ses travaux. Mais il faisait facilement son deuil des suffrages du plus grand nombre, et ne daigna jamais recourir aux petits moyens par lesquels on attire les yeux de la foule.

Il ne brigua jamais aucune place, aucun honneur. Tout au contraire, il sut refuser une position enviable à une époque où bien

[1] Lettre à M. Castan du 11 juillet 1872.

des gens saisissaient sans scrupule les occasions que leur présentait la fortune. C'était en 1852. Michelet venait d'être privé par le coup d'État de sa chaire du Collège de France. Il fallait pour le remplacer un homme qui joignît quelque talent de parole à une réputation consacrée par de solides écrits. Quicherat parut au Ministre de l'instruction publique réunir toutes les conditions désirables. Mais il accueillit les ouvertures qui lui furent faites de telle façon, que le Ministre jugea superflu d'insister. Sa délicatesse et son désintéressement en cette circonstance sont d'autant plus honorables qu'il n'en tira jamais vanité; c'est plusieurs mois après sa mort qu'un ancien attaché au cabinet de M. Fortoul nous a révélé le fait. Lui, l'avait laissé ignorer à ses amis les plus intimes.

Son désintéressement et sa modestie étaient d'ailleurs si grands, qu'il ne voulut même pas prétendre à ces titres académiques, qui auraient paru à tout autre le couronnement légitime d'une carrière aussi laborieuse. Un jour, à force d'insistance, ses amis obtinrent de lui faire poser sa candidature à l'Institut. Un fâcheux concours de circonstances l'ayant fait échouer, il excipa de cet échec pour ne plus jamais renouveler une démarche qu'il s'était presque fait arracher. A plus forte raison ne brigua-t-il jamais aucune de ces distinctions auxquelles ses ouvrages lui donnaient tant de titres. Chevalier de la Légion d'honneur en 1847, il ne reçut qu'en 1880 la rosette d'officier. Mais que lui importait! A ceux qui le félicitaient de cette tardive justice rendue à son mérite, il répondait : « Vous savez que je suis peu friand des marques extérieures, et que je réprouve par principe tout ce qui peut entretenir chez les hommes la manie de paraître différents de ce qu'ils sont. Cette rosette risque fort de dormir plus d'une fois dans mon tiroir comme a fait le ruban son précurseur [1]. »

Cet homme, qui pour lui-même ne sut jamais rien demander, ne craignait pas de multiplier les démarches qui pouvaient être utiles à autrui. C'était la bonté et l'obligeance mêmes. Il rendait service sans s'inquiéter de la reconnaissance qu'on lui devait. Il faisait le bien pour le bien lui-même, et suivait le droit chemin sans s'émouvoir des jugements des hommes. Toutes ses actions semblaient inspirées par cette belle maxime que j'ai relevée dans une de ses lettres :

« Le jour de la justice ne vînt-il jamais pour vous, ayez la force

[1] Lettre à M. Castan du 16 février 1880.

de vous contenter de l'idée qu'elle vous est due. Si un avare vit du son de ses écus, ce serait bien le diable qu'un honnête homme ne vécût pas de celui de sa conscience[1]. »

Il avait l'âme d'un philosophe, mais sa philosophie pour être austère ne faisait point tort à la gaieté de son naturel. Il possédait au plut haut point cette verve gauloise, cet esprit mordant et vigoureux, cette franchise d'expression, qui caractérisent nos grands écrivains du XVI[e] siècle. Il tenait un peu de Rabelais sous ce rapport. Il en avait d'ailleurs quelque chose dans l'expression du visage, dans ce vif regard, dans ce sourire narquois, qui venait souvent animer sa physionomie.

Il conserva jusqu'à la fin son esprit et sa verve; pourtant avec les années bien des tristesses étaient venues l'assombrir. Patriote ardent, il avait ressenti cruellement les événements de 1870. Opposé de tout temps à l'Empire, il s'était réjoui de sa chute, il avait applaudi à l'avènement de la République. Aussi son désappointement fut-il grand lorsqu'il s'aperçut que le régime qu'il avait appelé de ses vœux ne pouvait pas plus qu'un autre réaliser tous les rêves qu'avait formés son patriotisme.

L'isolement dans lequel il vivait était pour lui une autre cause de tristesse. Il n'avait jamais voulu associer une compagne à sa trop modique fortune. Il redoutait pour elle la pauvreté, s'il ne la craignait pas pour lui-même. Pendant longtemps il avait facilement pris son parti de vivre seul; plus tard il sentit cruellement le vide de son foyer.

« Le renouvellement de l'année m'attriste, écrivait-il en 1873. Il me fait compter dans mon cœur le nombre de ceux que j'ai aimés et qui ne sont plus. Mon souvenir se reporte avec une persistance dont je ne suis pas le maître à tous les chagrins du passé. C'est le lot de l'homme qui vieillit dans la solitude[2]. »

Mais il serait trop long de peindre tous les traits de ce noble esprit.

Une voix plus autorisée que la mienne les résumait éloquemment, il y a quelques mois, en présence d'une foule de savants venus des quatre coins de la France, et les applaudissements unanimes de ce public d'élite accueillaient les paroles du Ministre qui retraçait « la noble et fière image de ce grand savant, de ce grand pa-

[1] Lettre à M. Castan du 30 novembre 1860.

[2] Lettre à M. Castan du 30 décembre 1873.

triote, de ce vrai philosophe [1]. » Ces applaudissements, je n'en doute pas, seront ratifiées par la postérité, le souvenir de Quicherat ne disparaîtra pas avec ceux qui l'ont connu, il vivra aussi longtemps qu'il y aura des hommes pour admirer un grand caractère et pour s'intéresser à l'histoire de notre patrie.

[1] Discours de M. Jules Ferry, Ministre de l'instruction publique, à la réunion générale des Sociétés savantes, le 15 avril 1882.

JULES QUICHERAT

MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE

